

#### COMMUNICATIONS

La lecture de la « Note descriptive des aménagements projetés à Compiègne » que M. Jean Philippot, architecte chargé du plan de Compiègne, a bien voulu nous communiquer, a été écoutée avec attention et avec le plus grand intérêt.

Il comporte, entre autre, le tracé d'une route partant de la route de Paris, à hauteur de Royallieu, aboutissant à l'extrémité du boulevard Gambetta, et longeant l'Oise jusqu'au cours Guynemer, pour rejoindre la route de Soissons. Cette large voie a pour objet de détourner le trafic routier, afin d'éviter la traversée de la ville.

Dans le centre : L'aménagement de Saint-Corneille, la mise en valeur des vieux monuments et des remparts; l'élargissement de la rue Solférino et d'autres rues; la reconstruction du pont et des quartiers détruits sur un nouveau plan, formeront un ensemble très séduisant. Il importera de lui donner un aspect, qui, tout en s'inspirant des anciennes constructions régionales, ne sera pas un pastiche des styles anciens.

Le projet prévoit aussi le transfert de la Bibliothèque dans l'Hôtel de Songeons, légué à la ville; et du Musée Vivienel dans l'immeuble de la Place, rue Hippolyte-Bottier. Ces deux projets intéressent tout particulièrement notre Société.

La note de M. Jean Philippot étant déposée dans nos archives, nos collègues qui n'ont pas pu assister à la séance pourront en prendre connaissance.

Au cours de la discussion qui a fait suite à cette lecture, M. Riche a fait remarquer que la suppression des magasins sur tout le côté gauche de la rue Saint-Corneille, prive le commerce local d'emplacements intéressants. A quoi M. Mourichon répond que des places pour les commerçants sont prévues très nombreuses dans les nouvelles rues projetées à l'entour du marché agrandi (rues qui seront certainement très passagères), ainsi que place du Change.

A une autre observation, il est répondu que ce projet est à très longue échéance et que, bien entendu, il n'est pas question de démolir des immeubles avant qu'il soit pourvu au logement des habitants dont les maisons seraient frappées par un nouvel alignement.

D'autre part, M. Mourichon fait remarquer que la dépense de tous ces travaux n'est pas à supporter en entier par la ville, mais une partie incombe aux Ponts et Chaussées en ce qui concerne les nouvelles routes nationales, le pont, etc., ou aux Beaux-Arts pour Saint-Corneille et autres monuments historiques.